

Le rapport analyse l'adaptabilité, la durabilité, la résistance au feu et les aspects structurels de la construction à ossature de bois et s'inscrit dans la ligne des récents amendements à la loi japonaise sur les normes de construction, qui permettent une plus grande utilisation du bois dans la construction résidentielle.

Une présentation technique sur le rapport a été faite à Tokyo le 11 juin à l'intention de responsables gouvernementaux du logement et d'urbanistes. Le rapport et d'autres questions liées à un grand nombre de problèmes touchant le logement seront étudiés à la réunion du Comité Canada-Japon sur le logement, qui se tiendra à Ottawa en octobre.